



Ville de Trois-Pistoles

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné par la soussignée, que :

Le conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles aura à statuer sur une demande de dérogation mineure lors de la séance ordinaire qui aura lieu le lundi **13 mai 2024 à 19h30**, à la salle Édith-Martin au Centre culturel sis au 145 rue de l'aréna à Trois-Pistoles.

Objet : Immeuble sis au 37 route de la Grève-Fatima

Les propriétaires veulent construire une serre afin de produire des fruits et légumes afin de devenir autosuffisant.

La demande consiste à rendre conforme la superficie de la serre de 116 m² au lieu de 36 m² puisque le terrain est de plus de 1500 m², tel qu'exigé au tableau 8.2 l'article 8.2 du règlement no 591 de zonage

Toute personne désirant s'opposer à cette demande doit le faire par écrit, en motivant les raisons de celle-ci ou en se présentant à la séance du conseil municipal prévue le 13 mai 2024.

Pour toute information, vous pouvez joindre madame Catherine Fiset, greffière, par courriel à greffe@ville-trois-pistoles.ca ou par téléphone au (418) 851-1995, poste 4226.

Donné à Trois-Pistoles, ce 24^e jour d'avril 2024.

Original signé

Catherine Fiset, LL. B.
Greffière